

07 mai 2004 -17:00

Conseil des Ministres du 7 mai 2004

Le Conseil des Ministres s'est réuni au 16 rue de la Loi, le vendredi 7 mai 2004, à partir de 10h00, sous la présidence du Premier Ministre Guy Verhofstadt.

Le Conseil des Ministres s'est réuni au 16 rue de la Loi, le vendredi 7 mai 2004, à partir de 10h00, sous la présidence du Premier Ministre Guy Verhofstadt.

Le Conseil des Ministres a approuvé le Plan d'action fédéral de Simplification administrative (PFSA), qui reprend notamment toutes les décisions prises en la matière lors des Conseils des Ministres extraordinaires de Gembloux et d'Ostende. Le Plan reprend un total de 103 actions concrètes pour le reste de la législature, dont 12 au niveau horizontal. Le Conseil des Ministres a aussi approuvé le plan d'action contre la violence conjugale. La Ministre de la Fonction publique et de l'Egalité des chances coordonnera les dossiers ponctuels apportés par les différents départements concernés. Le Conseil des Ministres a par ailleurs approuvé un avant-projet de loi sur les télécommunications, qui transpose en droit belge six directives européennes. L'accès des opérateurs au secteur est ainsi renforcé mais également la protection des consommateurs et des clients

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be